

LIBREVILLE, 22 décembre (Infosplusgabon) - Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (AfDB) a approuvé l'octroi de la Facilité de garantie des transactions de financement du commerce en faveur de la Bank of Africa Tanzania Limited (BOAT) pour soutenir le secteur financier tanzanien.

Tirant parti de l'empreinte stratégique de la BOAT dans ce pays d'Afrique de l'Est, cet instrument apportera un soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises locales en facilitant leur accès aux financements du commerce d'importation et d'exportation. Il est également destiné à appuyer le commerce intra-africain, contribuant ainsi directement à la réussite de la mise en œuvre du programme de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

La Banque africaine de développement apporte sa garantie aux banques émettrices pour couvrir le risque de non-paiement découlant de la confirmation de lettres de crédit et autres instruments de financement du commerce, et dans ce cas, ceux émis par la BOAT.

L'absence de lignes de crédit adéquates ouvertes par des banques internationales de confirmation a limité la capacité de la BOAT à soutenir ses clients. Le mécanisme facilitera l'importation d'intrants essentiels tels que les engrais, les produits pharmaceutiques, les panneaux solaires, les machines agricoles et d'autres biens intermédiaires dont la Tanzanie a besoin pour relancer son secteur agricole et son industrie manufacturière.

« Nous sommes ravis de l'octroi de ce mécanisme de garantie des transactions de financement du commerce à la BOAT qui vise à soutenir les petites entreprises en répondant à leurs besoins de financement des opérations d'importation et d'exportation. Il coïncide ainsi avec l'un des domaines prioritaires définis dans le Document de stratégie 2021-2025 de la Banque pour la Tanzanie, à savoir l'amélioration de l'environnement des affaires dans le secteur privé en vue de la création d'emplois, et confirme l'engagement de la Banque en faveur du développement

du secteur privé, en particulier financier », a déclaré peu après l'approbation, Patricia Laverley, responsable du bureau pays de la Banque africaine de développement en Tanzanie.

Les strictes exigences réglementaires et en matière de fonds propres, ainsi que l'application de la norme « Know your Customer » (« Connaître son client ») ont conduit de nombreuses banques internationales à restreindre leurs relations avec leurs banques correspondantes en Afrique, certaines ayant même décidé de se retirer complètement de ce marché. Il y a donc un besoin urgent de financement pour redynamiser le commerce africain, ce qui appelle l'engagement accru d'institutions telles que la Banque africaine de développement.

Samir Yassine, directeur général adjoint du secteur commercial de la Bank of Africa Tanzania Limited, s'est ainsi exprimé : « Nous sommes ravis de bénéficier du mécanisme de garantie des transactions de la Banque africaine de développement. Cette collaboration stratégique devrait ouvrir de nouvelles opportunités aux entreprises, aux entrepreneurs et aux diverses parties prenantes, en leur permettant d'accéder aux ressources financières indispensables à leur croissance et à leur expansion, l'accent étant mis sur le segment des PME. Notre banque, Bank of Africa Tanzania Limited, reste engagée dans sa mission qui est d'offrir des solutions financières innovantes et de faciliter les transactions commerciales contribuant au progrès économique de la Tanzanie. »

La Bank of Africa Tanzania Limited (BOAT) est une filiale du conglomérat bancaire panafricain, Bank of Africa Group. BOAT dispose d'un réseau de 21 agences réparties sur le territoire de la Tanzanie. Elle opère dans tous les segments de la banque commerciale, en privilégiant la prestation de services bancaires aux entreprises multinationales, aux entreprises locales de taille moyenne et aux petites entreprises commerciales de détail.

(SOURCE : African Development Bank Group (AfDB)).Le Groupe de la Banque africaine de développement est la première institution de financement du développement en Afrique. Il comprend trois entités distinctes : la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds africain de développement (FAD) et le Fonds spécial du Nigeria (FSN). Présente dans 41 pays africains, avec un bureau extérieur au Japon, la BAD contribue au développement économique et au progrès social de ses 54 États membres au niveau régional.

FIN/INFOSPLUSGABON/LAW/GABON2023

Copyright Infosplusgabon